

Boralex affiche un résultat net de 33 M\$ pour l'exercice 2025 marqué par la mise en service de projets d'envergure au Canada et au Royaume-Uni

Montréal (Québec), le 27 février 2026 - Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) annonce ses résultats pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Faits saillants

Résultats financiers

- Production et résultat net en hausse au T4-2025 :
 - Production en hausse de 18 % (17 % en Combiné ¹) ² sur le T4-2024 portée par des conditions de vent plus favorables et l'impact des mises en service, et en baisse de 5 % (7 %) à la production anticipée ¹. Production de l'exercice 2025 en hausse de 8 % (8 %) sur 2024 et 8 % (10 %) inférieure à la production anticipée ;
 - Résultat d'exploitation de 68 M\$ (85 M\$) au T4-2025, une baisse de 10 M\$ (hausse de 32 M\$) ³ sur le T4-2024. Résultat d'exploitation de 166 M\$ (248 M\$) pour l'exercice 2025, en baisse de 60 M\$ (19 M\$) sur 2024 ;
 - BAIIA(A) ¹ de 178 M\$ (203 M\$) au T4-2025, en hausse de 9 M\$ (12 M\$) sur le T4-2024 principalement attribuable à l'augmentation de la production et un effet de change favorable, partiellement compensés par la baisse des prix des contrats d'achat d'électricité à court terme en France. BAIIA(A) de 552 M\$ (655 M\$) pour l'exercice 2025, une baisse de 29 M\$ (15 M\$) sur 2024 ;
 - Résultat net de 26 M\$ au T4-2025 en hausse de 28 M\$ par rapport au T4-2024. Résultat net de 33 M\$ pour l'exercice 2025, une diminution de 41 M\$ sur 2024.
- Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation du trimestre en hausse et maintien d'un solide bilan et de fonds importants disponibles pour soutenir la croissance :
 - Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation de 46 M\$ au T4-2025 et 362 M\$ pour l'exercice 2025 comparativement à 31 M\$ au T4-2024 et 215 M\$ pour l'exercice 2024 ;
 - Flux de trésorerie discrétionnaires ¹ de 56 M\$ au T4-2025 et de 151 M\$ pour l'exercice 2025, en hausse de 9 M\$ par rapport au T4-2024, mais en baisse de 7 M\$ sur l'exercice 2024 ;
 - Boralex dispose de 292 M\$ de trésorerie et équivalents de trésorerie et d'un montant de 681 M\$ de liquidités disponibles et financements autorisés ¹ au 31 décembre 2025 ;
 - Clôture de plus 1 G\$ ⁴ de financement de projets en 2025 et augmentation de la dette subordonnée avec La Caisse et Fondation.

Suivi annuel des activités de développement et de construction

- Six nouveaux projets ont augmenté la puissance installée à 3 783 MW depuis le début de l'année:
 - Le parc éolien Limekiln au Royaume-Uni (106 MW) ;
 - Le parc éolien Apuiat au Canada (100 MW) ⁵ ;
 - Le système de stockage d'énergie par batterie Sanjgon (initialement le projet Tilbury, 80 MW / 320 MWh) ;
 - Le système de stockage d'énergie par batterie Hagersville (300 MW / 1 200 MWh) avec un début d'exploitation au T4-2025 et une date de mise en service commerciale au 18 février 2026 ;
 - Les parcs éoliens Fontaine-Lès-Boulans et Febvin-Palfart en France (29 MW au total) ;
- Passage en phase de construction ou prêt à construire de 178 MW de projets, incluant le projet Des Neiges Charlevoix au Canada (Québec) et quatre projets en France.
- Passage en phase sécurisée de deux projets solaires aux États-Unis, de deux projets de système de stockage d'énergie par batterie, l'un au Canada et l'autre au Royaume-Uni, ainsi que de trois projets éoliens en France, totalisant 688 MW.
- Ajout de nouveaux projets au portefeuille de projets en développement représentant 1 383 MW.
- Obtention de l'approbation ministérielle pour le parc éolien Extension Clashindarroch ⁶ et système de stockage d'énergie par batterie adjacent totalisant 189 MW, ainsi que l'obtention en février 2026 d'un contrat de différence (CfD) pour le parc éolien autorisé Sallachy (44 MW) dans le cadre du dernier appel d'offres (AR7) du gouvernement britannique.

¹ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. La production anticipée est une mesure financière supplémentaire. Le Combiné, les flux de trésorerie discrétionnaires et les liquidités disponibles et financements autorisés sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

² Les chiffres entre parenthèses indiquent les résultats selon le Combiné, comparativement à ceux obtenus selon le Consolidé.

³ Hausse du résultat d'exploitation en Combiné en raison d'une dépréciation de l'investissement dans une coentreprise comptabilisée en 2024.

⁴ Inclut le financement conclut pour une coentreprise.

⁵ La Société détient 50 % des actions de la coentreprise d'une puissance totale de 200 MW et elle ne détient pas le contrôle.

« L'année 2025 a été marquée par des avancées structurantes pour Boralex. Le dévoilement de notre *Plan stratégique 2030* a constitué un jalon déterminant, appuyé par la mise en service de projets majeurs dans nos marchés clés. Au Royaume-Uni, la mise en service de notre premier parc éolien, Limekiln, illustre notre expansion sur ce marché à fort potentiel. En Ontario, l'accélération de nos activités de système de stockage d'énergie par batterie reflète la diversification continue de notre portefeuille, tant sur le plan géographique que technologique. Parallèlement, nous avons renforcé notre flexibilité financière grâce à plus d'un milliard de dollars de financements conclus avec des partenaires de premier plan. Ces réalisations confirment la fiabilité de notre trajectoire de croissance et notre capacité à créer de la valeur à long terme dans l'ensemble de nos territoires. », a déclaré le président et chef de la direction de Boralex, Patrick Decostre.

« Les résultats financiers de Boralex ont progressé au dernier trimestre de 2025, portés par des conditions de vent favorables et par l'impact de nouvelles mises en service. Sur l'ensemble de l'année, les résultats demeurent toutefois en baisse, principalement en raison du recul des prix des contrats d'électricité à court terme en France. Dans ce contexte, nous avons renforcé notre stratégie commerciale, comme en témoigne la signature de nouveaux contrats d'achat d'électricité dans nos marchés clés et notre succès lors d'appels d'offres en Europe. Au dernier trimestre, nous avons participé à divers appels d'offres en Ontario, dans l'État de New York et au Royaume-Uni, tout en demeurant attentifs aux prochains appels d'offres éoliens annoncés par Hydro-Québec pour 2026. Portée par une demande soutenue en énergies renouvelables, Boralex poursuit son développement avec rigueur et ambition, appuyée par une équipe renouvelée, engagée et pleinement mobilisée pour soutenir sa croissance », a ajouté Patrick Decostre.

Les reconnaissances obtenues en 2025 témoignent de l'engagement constant de Boralex en matière de responsabilité sociétale et de transition énergétique. Le classement au premier rang du palmarès des *50 meilleures entreprises citoyennes au Canada* par « Corporate Knights », la distinction remise à Boralex France pour ses initiatives en faveur de la diversité, ainsi que le prix décerné au projet système de stockage d'énergie par batterie de Hagersville par l'Association canadienne de l'énergie renouvelable (« Canadian Renewable Energy Association - CanREA ») illustrent la capacité de la Société à conjuguer performance, innovation et impact positif durable.

⁶ La Société détient le contrôle de la coentreprise.

Faits saillants du 4^e trimestre

Pour les périodes de trois mois closes les 31 décembre

	Consolidé				Combiné			
	2025	2024	Variation		2025	2024	Variation	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)			\$	%			\$	%
Production d'électricité (GWh) ⁽¹⁾	1 800	1 520	280	18	2 454	2 099	355	17
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	241	228	13	6	279	258	21	8
Résultat d'exploitation	68	78	(10)	(13)	85	53	32	59
BAIIA(A)	178	169	9	6	203	191	12	7
Résultat net	26	(2)	28	>100	26	(2)	28	>100
Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex	14	(16)	30	>100	14	(16)	30	>100
Par action (de base et dilué)	0,13 \$	(0,15 \$)	0,28 \$	>100	0,13 \$	(0,15 \$)	0,28 \$	>100
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	46	31	15	47	—	—	—	—
Marge brute d'autofinancement ⁽²⁾	118	105	13	12	—	—	—	—
Flux de trésorerie discrétionnaires	56	47	9	17	—	—	—	—

⁽¹⁾ Inclut les compensations à la suite des limitations de production d'électricité.

⁽²⁾ La marge brute d'autofinancement est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

Au 4^e trimestre 2025, Boralex a produit 1 800 GWh (2 454 GWh) d'électricité, ce qui représente une augmentation de 18 % (17 %) comparativement aux 1 520 GWh (2 099 GWh) produits au trimestre correspondant de 2024. La hausse est principalement attribuable à des conditions de vents plus favorables et à la contribution des nouveaux sites mis en service en Europe et au Canada. Boralex a terminé le trimestre avec une production en baisse de 5 % (7 %) à la production anticipée.

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2025, les produits générés par la vente d'énergie et compléments de rémunération s'élèvent à 241 M\$ (279 M\$), en hausse de 6 % (8 %) par rapport au quatrième trimestre de 2024. La hausse de la production a été partiellement compensée par l'impact négatif de la baisse des prix en France, où Boralex bénéficiait l'année précédente des effets favorables de prix de contrats élevés. Le résultat d'exploitation s'est élevé à 68 M\$ (85 M\$), comparativement à un résultats d'exploitation de 78 M\$ (53 M\$) au trimestre correspondant de 2024. Le BAIIA(A) a atteint 178 M\$ (203 M\$), en hausse de 6 % (7 %) par rapport au quatrième trimestre de 2024, attribuable à l'augmentation de la production et un effet de change favorable. Boralex affiche un résultat net de 26 M\$ (26 M\$) comparativement à une perte nette de 2 M\$ (2 M\$) au trimestre correspondant de 2024, une augmentation de 28 M\$ (28 M\$).

Pour les exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Consolidé				Combiné			
	2025	2024	Variation		2025	2024	Variation	
			\$	%			\$	%
Production d'électricité (GWh) ⁽¹⁾	6 147	5 691	456	8	8 502	7 845	657	8
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	796	817	(21)	(3)	935	933	2	—
Résultat d'exploitation	166	226	(60)	(27)	248	267	(19)	(8)
BAIIA(A)	552	581	(29)	(5)	655	670	(15)	(2)
Résultat net	33	74	(41)	(56)	33	74	(41)	(56)
Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex	7	36	(29)	(82)	7	36	(29)	(82)
Par action (de base et dilué)	0,06 \$	0,35 \$	(0,29 \$)	(83)	0,06 \$	0,35 \$	(0,29 \$)	(83)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	362	215	147	68	—	—	—	—
Marge brute d'autofinancement ⁽²⁾	392	415	(23)	(6)	—	—	—	—
Flux de trésorerie discrétionnaires	151	158	(7)	(5)	—	—	—	—
	Au 31 déc.	Au 31 déc.	Variation		Au 31 déc.	Au 31 déc.	Variation	
			\$	%			\$	%
Total de l'actif	7 648	7 604	44	1	8 833	8 476	357	4
Emprunts - Solde du capital	4 386	4 032	354	9	5 085	4 588	497	11
Total emprunts projets	3 740	3 608	132	4	4 439	4 164	275	7
Total emprunts corporatifs	646	424	222	52	646	424	222	52

⁽¹⁾ Inclut les compensations à la suite des limitations de production d'électricité.

⁽²⁾ La marge brute d'autofinancement est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, Boralex a produit 6 147 GWh (8 502 GWh) d'électricité, un niveau supérieur aux 5 691 GWh (7 845 GWh) produits lors de la période correspondante en 2024. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les produits générés par la vente d'énergie et compléments de rémunération s'élèvent à 796 M\$ (935 M\$), en baisse de 21 M\$ (en hausse de 2 M\$) ou 3 % (stable) comparativement aux résultats de la période correspondante de 2024.

Le résultat d'exploitation a atteint 166 M\$ (248 M\$), en baisse de 60 M\$ (19 M\$) sur la période correspondante de 2024. Le BAIIA(A) s'est établi à 552 M\$ (655 M\$), en baisse de 29 M\$ (15 M\$) par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Au global, pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, Boralex a enregistré un résultat net de 33 M\$ (33 M\$), contre un résultat net de 74 M\$ (74 M\$) soit une baisse de 41 M\$ (41 M\$) pour la période correspondante de 2024.

Perspectives

La [Stratégie 2030](#) de Boralex repose sur des cibles financières, soutenues par 8 G\$ d'investissements et un portefeuille de projets solide dans ses marchés clés. Elle vise à doubler la puissance installée d'ici 2030, tout en maintenant un équilibre entre croissance, diversification, efficacité et création de valeur à long terme. Ce plan intègre également des engagements structurants en matière de responsabilité sociétale. Les détails sont présentés dans la documentation de la journée investisseur du 17 juin 2025, disponible sur [notre site web](#).

Déclaration de dividendes

Le conseil d'administration de la Société a autorisé et déclaré un dividende trimestriel de 0,1650 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 16 mars 2026 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 27 février 2026. Boralex désigne ce dividende comme étant un dividende déterminé en vertu du paragraphe 89 (14) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de toutes les dispositions législatives provinciales applicables aux dividendes déterminés.

À propos de Boralex

Chez Boralex, nous fournissons de l'énergie renouvelable et abordable pour tous, depuis 35 ans. Un des leaders sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, nous sommes également présents aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au cours des cinq dernières années, notre puissance installée a augmenté de plus de 50 % atteignant 3 783 MW au 31 décembre 2025. Nous développons un portefeuille de projets en développement et Chemin de croissance de 8,2 GW dans l'éolien, le solaire et le stockage, guidés par nos valeurs et notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Boralex, reconnue comme entreprise la plus responsable au Canada par « Corporate Knights », participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à notre audace, notre discipline, notre expertise et notre diversité, nous demeurons une référence de notre industrie. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

Pour de plus amples renseignements, visitez boralex.com ou sedarplus.ca. Suivez-nous sur [Facebook](#) et [LinkedIn](#).

Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières

Mesures de performance

Pour évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité, Boralex utilise diverses mesures de performance. La direction estime que ces mesures sont des indicateurs financiers couramment utilisés par les investisseurs pour évaluer la performance opérationnelle et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à partir de ses activités d'exploitation. Les mesures financières non conformes aux IFRS, ainsi que les autres mesures financières, permettent également aux investisseurs de mieux comprendre les fondements des décisions prises par la Société, car celle-ci s'appuie sur ces mesures pour ses décisions financières, stratégiques et opérationnelles. Il est important de noter que ces mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être considérées comme des substituts aux mesures conformes aux IFRS. Elles sont principalement établies à partir des états financiers consolidés audités, mais n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS ; par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables aux résultats d'autres entreprises portant des noms similaires. De plus, ces mesures financières non conformes aux IFRS ne sont pas auditées et présentent des limitations importantes en tant qu'outils d'analyse. Les investisseurs ne doivent donc pas les examiner isolément ni se fier excessivement aux ratios ou pourcentages calculés à partir de celles-ci.

Mesures financières non conformes aux PCGR			
Mesure financière spécifique	Utilité	Composition	Mesure financière la plus directement comparable en IFRS
Données financières - Combiné (toutes les données financières divulguées)	Pour évaluer la performance et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à même ses activités d'exploitation et ses investissements dans les coentreprises et entreprises associées.	Résulte de la combinaison de l'information financière de Boralex Inc. établie selon les IFRS et de celle portant sur la quote-part des Participations. Ensuite, les postes Participations dans des Coentreprises et entreprises associées, Quote-part des profits (pertes) des Coentreprises et entreprises associées et Distributions reçues des Coentreprises et entreprises associées sont remplacés par la part respective de Boralex dans tous les postes aux états financiers des Participations (c'est-à-dire les revenus, les dépenses, l'actif, le passif, etc.).	Données financières respectives - Consolidé
Flux de trésorerie discrétionnaires	Pour évaluer la trésorerie générée par les activités d'exploitation et le montant qui sera disponible pour le développement futur ou pour être versé en dividendes aux porteurs d'actions ordinaires, tout en préservant la valeur à long terme de l'entreprise.	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la « variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation », moins : (i) les distributions versées aux actionnaires sans contrôle ; (ii) les ajouts d'immobilisations corporelles (maintien de l'exploitation) ; (iii) les remboursements sur les emprunts non courants (les projets) et les remboursements aux investisseurs participant au partage fiscal ; (iv) le capital versé lié aux obligations locatives ; (v) les ajustements d'éléments non liés à l'exploitation, plus : (vi) les frais liés à la mise en valeur et au développement (de l'état du résultat net).	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation
Marge brute d'autofinancement	Pour juger des liquidités générées par l'exploitation de la Société et de sa capacité à financer son expansion à même ses liquidités.	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation.	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation
Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles ⁽¹⁾	Pour évaluer la trésorerie et les équivalents de trésorerie, en date du bilan, disponibles pour financer la croissance de la Société.	Représente la trésorerie et les équivalents de trésorerie, tels que trouvés au bilan, desquels sont exclus les besoins de trésorerie connus à court terme.	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Liquidités disponibles et financements autorisés ⁽¹⁾	Pour évaluer les fonds totaux en date du bilan disponibles pour financer la croissance de la Société.	Résulte de la combinaison des facilités de crédit disponibles pour la croissance et de la trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles.	Trésorerie et équivalents de trésorerie

⁽¹⁾ Pour plus de détails sur la réconciliation entre la mesure financière non conforme et la mesure financière la plus directement comparable, se référer à la rubrique *Liquidités disponibles et financements autorisés* du présent communiqué.

Autres mesures financières - Total des mesures sectorielles	
Mesure financière spécifique	Mesure financière la plus directement comparable en IFRS
BAIIA(A)	Résultat d'exploitation

Autres mesures financières - Mesures financières supplémentaires	
Mesure financière spécifique	Composition
Facilités de crédit disponibles pour la croissance	Les facilités de crédit disponibles pour la croissance incluent la tranche non utilisée de la facilité de crédit de la société mère, mise à part la clause accordéon, et la tranche non utilisée des facilités de crédit des filiales qui comprend la tranche non utilisée de la facilité de crédit française ainsi que la tranche non utilisée de la facilité de construction.
Production anticipée	La production que la Société anticipe pour les sites les plus anciens en fonction des moyennes historiques ajustées, des mises en service et des arrêts prévus et, pour les autres sites, à partir des études de productible réalisées.

Combiné

Le tableau qui suit rapproche les données financières du Consolidé avec celles présentées au Combiné :

	2025			2024		
(en millions de dollars canadiens)	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné
Périodes de trois mois closes les 31 décembre :						
Production d'électricité (GWh) ⁽²⁾	1 800	654	2 454	1 520	579	2 099
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	241	38	279	228	30	258
Résultat d'exploitation	68	17	85	78	(25)	53
BAIIA(A)	178	25	203	169	22	191
Résultat net	26	—	26	(2)	—	(2)
Exercices clos les 31 décembre :						
Production d'électricité (GWh) ⁽²⁾	6 147	2 355	8 502	5 691	2 154	7 845
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	796	139	935	817	116	933
Résultat d'exploitation	166	82	248	226	41	267
BAIIA(A)	552	103	655	581	89	670
Résultat net	33	—	33	74	—	74
	Au 31 décembre 2025			Au 31 décembre 2024		
Total de l'actif	7 648	1 185	8 833	7 604	872	8 476
Emprunts - solde du capital	4 386	699	5 085	4 032	556	4 588

⁽¹⁾ Inclut la contribution respective des coentreprises et entreprises associées en fonction du pourcentage de participation de Boralex diminuée des ajustements pour renverser la comptabilisation de ces participations selon les IFRS.

⁽²⁾ Inclut les compensations à la suite des limitations de production d'électricité.

BAIIA(A)

Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles et représente le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement, ajusté pour exclure d'autres éléments, tels que les autres pertes (gains), les frais d'acquisition et de restructuration, la perte nette (gain net) sur instruments financiers et la perte (gain) de change, ces trois derniers étant regroupés sous *Autres*.

Le BAIIA(A) est utilisé afin de mesurer la performance financière de la Société.

Un rapprochement du BAIIA(A) avec la mesure financière la plus comparable aux IFRS, soit le résultat d'exploitation, est présenté dans le tableau suivant :

	2025			2024			Variation 2025 vs 2024	
(en millions de dollars canadiens)	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné	Consolidé	Combiné
Périodes de trois mois closes les 31 décembre :								
BAIIA(A)	178	25	203	169	22	191	9	12
Amortissement	(86)	(16)	(102)	(73)	(15)	(88)	(13)	(14)
Dépréciation	(10)	—	(10)	—	(47)	(47)	(10)	37
Autres pertes	(6)	—	(6)	(3)	—	(3)	(3)	(3)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées	(6)	6	—	(3)	3	—	(3)	—
Variation de la juste valeur d'un dérivé inclus dans la quote-part du résultat net d'une coentreprise	(2)	2	—	—	—	—	(2)	—
Dépréciation incluse dans la quote-part d'une coentreprise	—	—	—	(12)	12	—	12	—
Résultat d'exploitation	68	17	85	78	(25)	53	(10)	32
Exercices clos les 31 décembre :								
BAIIA(A)	552	103	655	581	89	670	(29)	(15)
Amortissement	(321)	(61)	(382)	(297)	(59)	(356)	(24)	(26)
Dépréciation	(17)	—	(17)	(5)	(47)	(52)	(12)	35
Autres gains (pertes)	(8)	—	(8)	5	—	5	(13)	(13)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées	(38)	38	—	(46)	46	—	8	—
Variation de la juste valeur d'un dérivé inclus dans la quote-part du résultat net d'une coentreprise	(2)	2	—	—	—	—	(2)	—
Dépréciation incluse dans la quote-part d'une coentreprise	—	—	—	(12)	12	—	12	—
Résultat d'exploitation	166	82	248	226	41	267	(60)	(19)

⁽¹⁾ Inclut la contribution respective des coentreprises et entreprises associées en fonction du pourcentage de participation de la Société, diminuée des ajustements pour renverser la comptabilisation de ces participations selon les IFRS.

Marge brute d'autofinancement et flux de trésorerie discrétionnaires

La Société définit la marge brute d'autofinancement et les flux de trésorerie discrétionnaires :

	Consolidé			
	Périodes de trois mois closes les		Exercices clos les	
	31 décembre		31 décembre	
(en millions de dollars canadiens)	2025	2024	2025	2024
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	46	31	362	215
Variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	72	74	30	200
Marge brute d'autofinancement	118	105	392	415
Versements sur les emprunts non courants (projets) ⁽¹⁾	(53)	(53)	(238)	(240)
Ajustement d'éléments non liés à l'exploitation ⁽²⁾	2	5	9	7
	67	57	163	182
Capital versé lié aux obligations locatives ⁽³⁾	(6)	(6)	(19)	(19)
Distributions versées aux actionnaires sans contrôle ⁽⁴⁾	(22)	(17)	(44)	(52)
Nouvelles immobilisations corporelles (maintien de l'exploitation)	(3)	(3)	(11)	(10)
Frais de développement (aux résultats)	20	16	62	57
Flux de trésorerie discrétionnaires	56	47	151	158

⁽¹⁾ Inclut les remboursements sur les emprunts non courants (les projets) et les remboursements aux investisseurs participant au partage fiscal, et exclut les prêts-relais TVA et les remboursements anticipés de dettes et des remboursements de la facilité de construction - Portefeuille Boralex Energy Investments.

⁽²⁾ Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, ajustement favorable composé principalement de frais d'acquisition et de restructuration.

⁽³⁾ Exclut le capital versé lié aux obligations pour les projets en développement et en construction.

⁽⁴⁾ Composé des distributions versées aux actionnaires sans contrôle ainsi que de la portion des flux de trésorerie discrétionnaires attribuables à l'actionnaire sans contrôle de Boralex Europe Sàrl.

Liquidités disponibles et financements autorisés

La Société définit la trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles ainsi que les liquidités disponibles et financements autorisés comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 déc. 2025	Au 31 déc. 2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles ⁽¹⁾		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	292	592
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans les périmètres de financements de projets et soumis à des restrictions	(230)	(526)
Découvert bancaire	—	(5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles	62	61
Facilité de crédit autorisée ⁽²⁾	550	550
Emprunts effectués sur la facilité de crédit autorisée ⁽³⁾	(157)	(157)
Tranche non utilisée de la facilité de crédit de la société mère	393	393
Tranche non utilisée des facilités de crédit des filiales	226	69
Facilités de crédit disponibles pour la croissance ⁽⁴⁾	619	462
Liquidités disponibles et financements autorisés	681	523

⁽¹⁾ La trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

⁽²⁾ Excluant la clause accordéon de 200 M\$ (150 M\$ au 31 décembre 2024).

⁽³⁾ Au 31 décembre 2025, un montant de 96 M\$ est attribuable à des tirages sur le crédit rotatif, tandis que 61 M\$ correspond à des lettres de crédit (comparativement à 33 M\$ en lettres de crédit au 31 décembre 2024).

⁽⁴⁾ Les facilités de crédit disponibles pour la croissance est une mesure financière supplémentaire. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, aux cibles de puissance installée, de croissance du nombre de megawatts, de la durée moyenne résiduelle pondérée des contrats, de production anticipée, de BAIIA(A), des marges de BAIIA(A), de flux de trésorerie nets reliés aux activités d'exploitation par actions et de flux de trésorerie discrétionnaires, aux cibles de ratio de réinvestissement des flux de trésorerie discrétionnaire dans la croissance, aux cibles de taux de rendement interne (TRI), au plan stratégique, aux orientations, priorités et objectifs de la Société, au modèle d'affaires et aux perspectives et à la stratégie de croissance de la Société, à la croissance organique et à la croissance par fusions et acquisitions, aux cibles du taux de croissance annuel composé (TCAC), au résultat d'exploitation, aux programmes de dépenses en immobilisations et en investissements, au paiement du dividende trimestriel, aux objectifs financiers, aux dates de mise en service des projets, aux projets de production d'énergie renouvelable en portefeuille ou sur le Chemin de croissance de la Société, aux soumissions pour de nouveaux projets de stockage et projets solaires, et aux objectifs reliés à la stratégie de RSE constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « prévoir », « anticiper », « évaluer », « estimer », « croire », ou par l'utilisation de mots tels que « vers », « environ », « être d'avis », « s'attendre à », « à l'intention de », « prévoit », « éventuel », « projette de », « continue de », « cible », « objectifs », ou « initiatives », de mots similaires, de leur forme négative ou d'autres termes comparables, ou encore par l'utilisation du futur ou du conditionnel.

Les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses importantes, y compris les suivantes : les hypothèses posées quant au rendement que la Société tirera de ses projets, selon les estimations et les attentes de la Direction en ce qui a trait aux facteurs liés aux vents et à d'autres facteurs, les opportunités qui pourraient être disponibles dans les divers secteurs visés pour la croissance ou la diversification, les hypothèses posées quant aux marges du BAIIA(A), les hypothèses posées quant à la situation dans le secteur et à la conjoncture économique en général, la concurrence, les taux de change et la disponibilité et le coût du financement et la disponibilité de partenaires. De plus, l'information prospective figurant dans les cibles stratégiques 2030, incluant la puissance installée visée pour 2030, la durée moyenne résiduelle pondérée des contrats, le (TRI), le résultat d'exploitation et de BAIIA(A) et les flux de trésorerie par action en 2030 sont assujetties aux hypothèses clés et facteurs de risques particuliers énoncés sous Hypothèses de l'information prospective à la section III – Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières du rapport annuel 2025. Bien que la Société estime que ces facteurs et hypothèses sont raisonnables, selon les renseignements dont elle dispose actuellement, ceux-ci pourraient se révéler inexacts.

Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les informations financières prospectives ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent notamment, les risques de positionnement stratégique et de fusions et acquisitions, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, le risque de non-renouvellement de CAÉ ou l'incapacité de signer de nouveaux CAÉ corporatifs, le risque de ne pas capturer le crédit d'impôt à l'investissement américain ou canadien, le risque de contreparties, les performances des centrales et des sites, le respect par les partenaires de Boralex de leurs engagements contractuels, les accidents du personnel et la santé et sécurité, le recrutement et la rétention du personnel, les catastrophes et les forces majeures, la réglementation en matière de RSE et les amendements à celle-ci, la perte de réputation, les pandémies, la capacité de financement de la Société, les risques reliés à la cybersécurité, la concurrence, les changements dans les conditions générales du marché, la réglementation régissant son industrie et les amendements à celle-ci, notamment la législation, la réglementation et les mesures d'urgence pouvant être mises en place de temps à autre pour faire face aux prix élevés de l'énergie en Europe, les litiges et autres questions réglementaires liées aux projets en exploitation ou en développement, ainsi que certains autres facteurs abordés dans les rubriques traitant des facteurs de risque et des facteurs d'incertitude figurant dans le rapport de gestion de Boralex pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Renseignements :

MÉDIAS

Camille Laventure

Conseillère principale, affaires publiques et communications externes

Boralex inc.

438 883-8580

camille.laventure@boralex.com

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Coline Desurmont

Directrice, relations avec les investisseurs

Boralex inc.

33 7 85 37 75 10

coline.desurmont@boralex.com